



## MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



**COLLÈGE INTERARMÉES  
DE DÉFENSE**

Paris, le 29 mars 05

*Groupement enseignement général*

CBA  
Gérald RAYNAUD  
A1

### Fiche de stratégie

**OBJET** : sujet n° 3 / Depuis la fin de la guerre froide, la stratégie nucléaire se réduit-elle à la lutte contre la prolifération ?

Après la chute du Mur de Berlin et l'effondrement de l'URSS, nombre d'esprits éclairés ont appelé à « récolter les dividendes de la paix », déclarant notamment l'arme nucléaire était caduque et la dissuasion périmée. Les arsenaux nucléaires ont par ailleurs été réduits, suivant un mouvement déjà enclenché par les négociations START<sup>1</sup>. La France a elle-même abandonné sa composante terrestre et réduit son effort dans le domaine, qui ne représente aujourd'hui plus que 20% des crédits d'investissement de la défense. Pour autant, aucune puissance nucléaire déclarée, hormis le cas notable de l'Afrique du Sud, n'a abandonné cette capacité.

Dans cette dynamique, la lutte contre la prolifération nucléaire est devenue très « médiatique » : la stratégie nucléaire, c'est-à-dire l'ensemble des concepts et doctrines d'emploi de l'arme atomique, ne se focaliserait-elle plus aujourd'hui que sur ce domaine ? Les États n'accorderaient-ils plus d'importance qu'au simple décompte arithmétique des membres du club nucléaire militaire ?

Il semble clair que cette lutte contre la prolifération est un axe majeur et visible de la politique des États vis-à-vis du nucléaire militaire. Pour autant, elle n'en est qu'une facette et il est essentiel de réaffirmer la pertinence de la dissuasion, tout en poursuivant le travail de réflexion pour adapter au monde en évolution rapide un outil qui ne disparaîtra pas de sitôt.

---

<sup>1</sup> Strategic Arms Reduction Talks

## **1. La lutte contre la prolifération nucléaire : un axe majeur et visible.**

Les TNP<sup>2</sup>, signés sous l'égide de l'ONU, sont au centre de cette politique qui se veut porteuse de sécurité sur la scène internationale.

Ce mouvement répond tout d'abord à une volonté des opinions publiques, surtout occidentales, en quête de paix et qui ne veulent plus vivre sous la menace du feu nucléaire : ce facteur psychologique n'est pas à négliger car il permet de contrebalancer la théorie des « dividendes de la paix » et faire accepter une défense nucléaire minimale.

De tels traités permettent par ailleurs de maintenir un nombre d'acteurs relativement réduit qui peuvent être contrôlés (des protocoles de contrôle sont inclus dans les traités et mis en œuvre, comme au travers de « Ciel ouvert » par exemple). Cela diminue effectivement les risques de « dérapages » d'une part, d'entraînement dans une course à l'équipement pour contrer une puissance régionale d'autre part. Ce dernier point est illustré *a contrario* par la situation au Moyen-Orient, avec Israël détenteur mais non déclaré officiellement et l'Iran qui déclare vouloir s'équiper pour faire face à ce qu'il considère comme une menace.

Enfin, les TNP permettent aux puissances détentrices de conserver, pour l'instant, une puissance sur la scène internationale conférée par l'arme nucléaire ; à titre d'exemple, c'est l'une des justifications principales du maintien de la France comme membre permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU, ainsi que du désir de l'Iran de se doter de ce type d'armement pour se poser comme puissance régionale majeure.

## **2. La dissuasion nucléaire toujours pertinente.**

La lutte contre la prolifération ne peut cependant à elle seule se prévaloir du titre de stratégie, en ce sens qu'elle ne définit aucune notion d'emploi (ou de non emploi) de l'arme atomique. Et dans cette perspective, la dissuasion nucléaire demeure le meilleur gage de défense des intérêts vitaux d'un pays, quel que soit son approche entre les deux pôles majeurs de la stratégie nucléaire : anti-cités ou anti-forces.

Tout d'abord, même si elle n'est pas prévisible à l'horizon des vingt prochaines années, la résurgence d'une menace majeure provenant d'une puissance nucléaire ne peut être totalement écartée. Il est de la même façon impossible de prévoir quelle forme exacte elle prendra ni si nous aurons le temps de reconstituer un arsenal. Cette donnée entraîne deux conclusions : il est nécessaire de maintenir un panel de moyens minimal et varié laissant le choix entre divers modes d'action aux décideurs politiques ; une stratégie d'emploi de l'arme nucléaire doit être entretenue et développée et la dissuasion reste pour l'instant la meilleure option face à un Etat.

Ensuite, le risque de voir un conflit régional dégénérer en affrontement nucléaire n'est pas nul, si l'une des puissances est dotée de l'arme atomique ; une telle escalade pourrait entraîner le monde dans un engrenage pour le moins fâcheux, sans compter les répercussions sur l'environnement que les frontières des pays ne stopperont pas, comme l'a bien montré la catastrophe de Tchernobyl en 1986. La dissuasion reste pour l'instant un moyen de pression adapté pour maintenir de tels Etats dans les « limites de la raison » : la menace soviétique qui a pesé contre la France, le Royaume-Uni et Israël lors de l'opération de Suez en 1956 pourrait fort bien être appliquée demain par une autre puissance à la Corée du Nord ou à l'Inde.

Enfin, reste le problème des pays non signataires des TNP et dotés de l'arme nucléaire, comme l'Inde, le Pakistan ou Israël, ou ayant la volonté de s'en doter comme la Corée du Nord. Ces Etats sont difficilement contrôlables et la dissuasion demeure, comme au temps de la guerre froide, la réponse la plus adaptée, en parallèle avec les actions politiques et diplomatiques pour les faire « rentrer dans le rang ».

---

<sup>2</sup> Traités de Non Prolifération

### 3. Stratégie nucléaire : une nécessaire réflexion intellectuelle permanente.

Une définition pertinente de la stratégie a été donnée par le général Beaufre dans son Introduction à la stratégie : « l'art de la dialectique des volontés employant la force pour résoudre leur conflit ». Par ailleurs, il est raisonnable de croire que l'arme atomique ne disparaîtra pas de l'ensemble des arsenaux mondiaux. Ce risque pouvant devenir menace sous l'égide d'une volonté implique ainsi un devoir de réflexion sur l'emploi de cette arme par les pays détenteurs, une stratégie donc, qui doit suivre les évolutions de la situation du monde en continuelle et rapide évolution.

Le fondement des travaux des stratégestes doit s'appuyer sur la dissuasion, toujours pertinente mais aussi en évolution. Ainsi, si la majorité des pays observe un moratoire sur les essais nucléaires, certains poursuivent ceux-ci (Chine) et aucune limitation des tirs de missiles balistiques n'a été formellement imposée. Par ailleurs, les essais ont été remplacés dans les pays qui observent le moratoire par des capacités de simulation que seuls quelques-uns possèdent et peuvent s'offrir : l'avance technologique ainsi acquise et développée ne fait que prolonger virtuellement la course aux armements et participe de la dissuasion comme par le passé, en ce sens qu'elle donne la possibilité de développer des armements de qualité supérieure à un coût *in fine* moindre. Enfin, le champ d'application du concept de dissuasion tend à s'élargir puisqu'il est envisagé de l'étendre à une riposte à l'usage d'armes biologiques et chimiques : c'était le sens de l'intervention du Président Chirac juste avant le déclenchement de la deuxième guerre du Golfe en mars 2003.

Mais si la dissuasion évolue, elle pourrait elle-même devenir dépassée dans l'avenir sous les coups de boutoirs de différents facteurs :

- Les velléités américaines de mettre au point des armes nucléaires d'emploi, les « Mini-nukes », pour atteindre et détruire des centres de résistance profondément enterrés; cette idée est apparue en Afghanistan après la découverte des grottes de Tora Bora. Il faut souligner que l'administration américaine oscille depuis soixante ans entre une stratégie d'emploi et une stratégie de non emploi.
- Les nouvelles menaces que constituent les groupes transnationaux, terroristes notamment : comme le rappelait le général Bentégeat dans la Revue de la Défense Nationale en septembre dernier, la dissuasion, tout au moins française, ne peut logiquement porter que sur des Etats ; la réponse à une menace nucléaire majeure d'un groupe transnational, même si elle n'est pas pour demain, nécessitera un travail de réflexion approfondi quant à l'emploi éventuel de l'arme atomique.
- Le développement de boucliers anti-missiles efficaces, qui rétablirait la pertinence du rapport de force et rendrait par la même occasion caduque la stratégie dite « du fort au faible », fondement de la dissuasion française notamment.
- La banalisation de l'emploi de l'arme nucléaire enfin qui lui ôterait toute force dissuasive, en tout cas jusqu'à un certain niveau d'emploi à définir.

#### Conclusion :

L'arme nucléaire fait désormais partie du paysage de notre monde et sa disparition est une utopie dans un avenir visible. Si la limitation du nombre de ses possesseurs doit être un souci constant, cela ne peut suffire en soi. En effet, comme pour tout moyen militaire à la disposition d'un Etat, l'emploi de l'arme atomique doit découler d'une démarche intellectuelle et donc d'une stratégie élaborée, pertinente, adaptée aux menaces et en corrélation avec les objectifs politiques des dirigeants. Etant donné son pouvoir destructeur, c'est le seul moyen de garantir un usage raisonnable de ce « feu de l'Enfer ».